

TARIF TCLC SAISON 2023-2024

(validité 01/09/2023 – 31/08/2024)

Cotisations annuelles : A PAYER POUR LE 15/10/2023

- Cotisation annuelle adulte (né en 2006 et avant) : 120€
- Cotisation annuelle juniors -13 ; -15 ; -17 (né entre 2007 et 2012) : 70€
- Cotisation annuelle enfants (né entre 2013 et 2020) : 30€
- Nouvelle affiliation à partir de Pâques 2024 : la cotisation est de 50,00 euros (quel que soit le moment ou on s'affilie entre Pâques et le 31/08/2024) et sera valable jusqu'au 31/08/2024. Condition : **ne jamais** avoir été affilié à l'AFT que ce soit dans notre club ou dans un autre club
- Abonnement familial : à partir de 3 membres : réduction de 10% sur chaque affiliation (gérée par le trésorier)

Cours : A PAYER POUR le 15/11/2023 MAX (après confirmation du calendrier définitif)

Merci de vous (ré)-inscrire aux cours via le formulaire d'inscription sur le site www.tclc.be – Onglet Inscriptions – Inscription cours d'hiver – https://www.tclc.be/Public/ecole/hiver/inscription_2.php
Inscrire un nouveau participant **avant le 20 aout 2023.**

Note : les membres qui bénéficiaient de cours l'année dernière resteront prioritaires s'ils s'inscrivent via le site pour le 06 aout inclus au plus tard ! Après cette date, ils ne sont plus prioritaires par rapport à de nouvelles demandes.

Les nouveaux tarifs sont valables pour maximum 26 périodes d'1 heure (à adapter si on vous octroie des périodes de 45 min (Psychomot), 1h00, 1h15 ou 1h30), ceci en fonction du calendrier (congé, interclubs etc.). Les cours du samedi comporteront 22 séances, étant donné les IC qui commencent en avril – Note : le TCLC se réserve le droit de définir la durée des cours en fonction des tranches horaires disponibles.

- Psychomotricité (enfants nés en 2020 – 2019 - 2018) : 120,00 euros
- Mini-tennis (enfants nés en 2017) : 155,00 euros
- Enfants / juniors (enfants nés en 2007 et jusqu'à 2016) : 195,00 euros
- Adultes (né en 2006 et avant) : 215,00 euros

Cette nouvelle périodicité de maximum 26 sessions inclura donc les qq sessions de cours de printemps précédemment proposées à la demande.

Chaque personne désirant suivre des cours doit être affiliée au club et en ordre de cotisation (**les tarifs cours ci-dessus ne comprennent pas la cotisation**).

En cas de non-règlement du montant des cours avant le 15 novembre et suite à réclamation du trésorier en fonction du calendrier définitif, l'élève ne pourra plus assister au cours...

Le règlement du montant des cours peut se faire en liquide via une enveloppe à remettre à votre professeur en mentionnant le nom de l'élève, le jour et l'heure du cours et le montant ; ou par versement bancaire sur le compte du TCLC (voir ci-dessous)

Aucun remboursement ne sera fait durant l'année pour cause d'abandon.

Un parent souhaitant taper la balle de temps en temps avec son enfant n'a pas l'obligation de s'affilier.

3 conditions : 1/ l'enfant doit suivre des cours 2/ l'enfant doit être affilié en cotisation enfants (né en 2013 et après) 3/ la réservation du terrain doit être faite via le site www.tclc.be –
Réservation des Terrains au nom de l'enfant et en sélectionnant comme 2eme joueur « PARENT : parent d'enfant de 10 ans et - gratuit»

Accès aux courts à la demande :

TERRAINS INTERIEURS / EXTERIEURS :

- 16€/heure par terrain pour les non-membres
- 8€/heure par terrain pour un membre et un non-membre
- Gratuit pour les membres en ordre de cotisation

La réservation est obligatoire pour toute heure à l'extérieur ou à l'intérieur via www.tclc.be –
Réservation des Terrains

Les cotisations et les cours sont à payer (pour les dates renseignées auparavant) sur le compte IBAN n° **BE78-2670-2173-4786**, BIC : **GEBABEBB** en mentionnant soit « votre nom, prénom et cotisation 2022/2023 » soit « nom + prénom de l'élève + cours + jour + heure » en communication.

Si vous souhaitez échelonner votre paiement, vous pouvez prendre contact avec notre trésorière Laurence Marchal afin de trouver un arrangement (par mail : tresorier@tclc.be ou au 0497/465.765).

Pour les participants aux cours, nous vous rappelons que la cotisation est obligatoire et qu'elle n'est pas incluse dans les montants versés pour les cours.

Bonne saison à tous et toutes !

L'équipe du TCLC



**TENNIS
CLUB**
LIBRAMONT
CHEVIGNY